

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Venthône est convoquée à la salle polyvalente le

LUNDI 28 MAI 2018 A 20H00

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 11 décembre 2017 : décision
2. Lecture des comptes 2017
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2017 et décharge aux organes responsables : décision
5. Concept de mobilité et de stationnement
6. Modification du Règlement communal du cimetière : décision
7. Informations par dicastères
8. Divers

Les personnes qui désirent un exemplaire des comptes peuvent se le procurer auprès du secrétariat communal ou consulter le site www.venthone.ch sous la rubrique Administration / Finances et fiscalité / Comptes.

Le procès-verbal est disponible à la même rubrique ou peut être consulté auprès du secrétariat communal.

Le Président :



Grégoire Clavien

Le Secrétaire :



Grégoire Jilg

Venthône, le 7 mai 2018